

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Indemnités du Maire et des adjoints**


Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-22 à L 2123-23-1 ;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximums et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire et aux Adjoints ;

Le Conseil municipal après avoir voté, à l'unanimité :

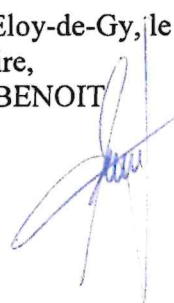
- décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :
 - **Maire** : 36 % (soit une indemnité mensuelle brute de 1 479,79 €)
 - **Adjoint 1^{er}** : 18 % (soit une indemnité mensuelle brute de 739,89 €)
 - **Adjoints** : 16 % (soit une indemnité mensuelle brute de 657,68 €)
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026.

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 01-04-2026
D 31.03.26_1

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_1-D

Annexe à la délibération du 31 mars 2026

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX MAIRE et ADJOINTS

COMMUNE de : SAINT ELOY DE GY -18110

POPULATION : 1 616 habitants

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (*maximum autorisé*) :

indemnité maximale du maire + total des indemnités maximales des adjoints ayant délégation =
2 289,56 + (4 X 878,83) = 5 804,88 €

II - INDEMNITES ALLOUEES

A. Maire :

Taux et montant définitifs

Gilles BENOIT

36% = 1 479,79 €

B. Adjoints au Maire :

Bénéficiaires

Taux et montant définitifs

1er adjoint : **Ludovic MAHE**

18 % = 739,89 €

2^e adjointe : **Angélique HUET**

16 % = 657,68 €

3^e adjoint : **Dominique PERRAGUIN**

16 % = 657,68 €

4^e adjointe : **Claudine CHEMIERE**

16 % = 657,68 €

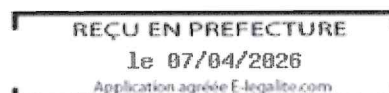
C. MONTANT TOTAL ALLOUE :

1 479,79 + 739,89 + (3 X 657,68) = 4 192,72 €

Fait à Saint-Eloy-de-Gy le 07 avril 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Délégations au Maire

Le Conseil municipal précise les rubriques L 2122.22 du code général des collectivités territoriales pour lesquelles il donne, après en avoir délibéré, délégation au Maire qui peut être chargé :

-De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires à hauteur de 200 000,00 € ;

-De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

-De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes ;

-De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de Charges ;

-Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600,00 € ;

-D'ester en justice au nom de la Commune ou la défense de la Commune dans les intentions intentées contre elle devant toutes les juridictions ;

-De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

-La fixation des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

-De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux pour les préjudices inférieurs ou égaux à 50 000,00 € ;

-La création de classes dans les établissements d'enseignement ;

-La réalisation d'une ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil municipal de 100 000,00 € ;

- La création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

- La conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze mois ;

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_2-0

-La fixation des tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits au profit de la Commune et n'ayant pas un caractère fiscal pour un montant allant de 100,00 à 200,00 €.

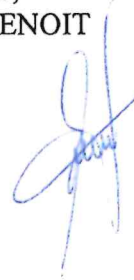
Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité les compétences énoncées.

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

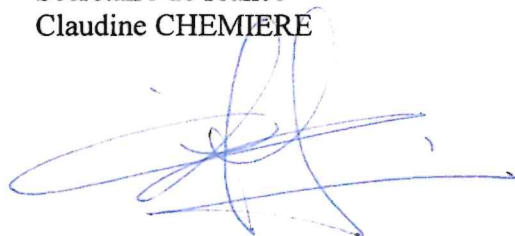
Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Délégation aux adjoints d’ester en justice**

Les adjoints se voient attribuer la subdélégation du Maire, de pouvoir ester en justice lorsque celui-ci est absent.


Après avoir délibéré le Conseil municipal, à l’unanimité, approuve cette décision.

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_3

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E.legalite.com

Page 1 sur 1

99_DE-018-211802061-20260331-D310326_3-0

ARRETE DU MAIRE DU 07 AVRIL 2026

PORTANT SUR SUBDELEGATION AUX ADJOINTS DE LA CAPACITE D'ESTER EN JUSTICE

Le Maire de la Commune de SAINT ELOY DE GY,

Vu l'article L.2132-1 du CGCT disposant que la décision d'ester en justice au nom de la Commune relève de la compétence du Conseil Municipal ;

Vu l'article L.2122-22 16° du CGCT disposant que la qualité d'ester en justice peut être déléguée au Maire ;

Vu l'article L.2132-2 du CGCT disposant que le Maire en vertu de la délibération du Conseil municipal, représente la Commune en justice ;

Vu la délibération municipale du 31.03.26_3 permettant au Maire de subdéléguer la capacité en justice à ses adjoints.

ARRETE :

ARTICLE 1

Subdélégation de fonction est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à :

- 1- Monsieur Ludovic MAHÉ 1^{er} adjoint au Maire
- 2- Si absent Madame Angélique HUET 2^{ème} adjointe au Maire
- 3- Si absent Monsieur Dominique PERRAGUIN 3^{ème} adjoint au Maire
- 4- Si absent Madame Claudine CHEMIERE 4^{ème} adjointe au Maire

Pour ester en justice au nom de la Commune et en particulier porter plainte au nom de la Commune auprès des services de police ou de gendarmerie.

ARTICLE 2 :

La signature par les adjoints au Maire précités à l'article 1^{er} des pièces et actes dans le cadre de cette subdélégation devra être précédée de la formule indicative suivante « par subdélégation du Maire ».

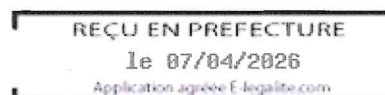
ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera transmise à Madame la Préfète.

ARTICLE 4 :

Délais et voies de recours – Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification.

Le Maire,
Gilles BENOIT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Nomination d'un élu référent au CNAS**

Le Conseil municipal a nommé les membres du C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale) :

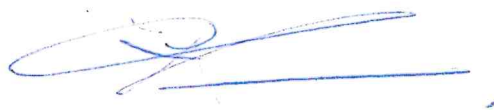
Représentant élus :

Pascal RENARD

Représentante du personnel :

Coralie BOUCHARD

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_4

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E.legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-D310326_4-D

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Représentation de la commune à l'Agence d'Ingénierie**

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L2121 ;
Vu l'article L5511-1 du Code général des Collectivités territoriales ;
Vu la délibération en date du 22 novembre 2019 par laquelle le Conseil municipal a décidé
d'adhérer à l'Agence Cher Ingénierie des Territoires ;
Vu l'article 9 des statuts de l'Agence « Cher- Ingénierie des Territoires » portant sur le Conseil
d'Administration et notamment sur la désignation d'un représentant en tant que délégué ;
Considérant le renouvellement du Conseil municipal à l'issue des élections de mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Désigne Monsieur **Gilles BENOIT** pour représenter la Commune au sein des instances
décisionnelles de l'Agence Cher Ingénierie des Territoires.

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_5

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_5-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission de sécurité : délégation de signature**

En cas d'impossibilité de Monsieur le Maire à assister aux commissions de sécurité
Le conseil municipal donne délégation à Cyril AUCLIN et Dominique PERRAGUIN
afin de le représenter à la commission sécurité

**Après avoir délibéré, les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité
cette proposition.**

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_6

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_6-0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Fixation du nombre de membres des commissions communales**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-22 et suivants relatifs à la création et au fonctionnement des commissions municipales,

Vu la séance d'installation du Conseil municipal en date du [date],

Considérant que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer librement le nombre de membres composant les commissions municipales,

Considérant que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale, conformément à la jurisprudence administrative,

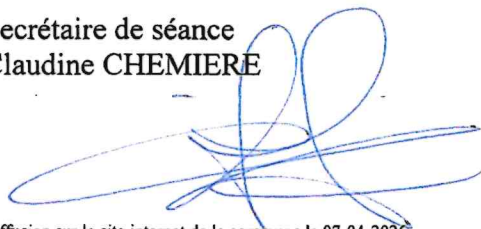
Considérant la volonté de garantir le bon fonctionnement des commissions et une représentation équilibrée des différentes sensibilités du Conseil municipal,

La désignation des membres des commissions est effectuée à main levée décidée, à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

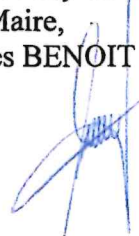
- décide de fixer le nombre de membres des commissions municipales à 6 membres maximum.

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_7

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

Page 1 sur 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Culture-Tourisme

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Culture-Tourisme

Titulaires

Claudine CHEMIERE
Corinne SIONÉ
Régis VAULLERIN

Suppléants

Christel GOND
Pascal RENARD
Sylvie DENIZOT

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_8

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission d’Appel d’offres**

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission d’Appel d’offres

Président :

Gilles BENOIT

TITULAIRES :

Cyril AUCLIN

Claudine CHEMIERE

Guerric NEVEU

SUPPLEANTE

Laurence COCQ

Secrétaire de séance

Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_9

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Correspondant défense**

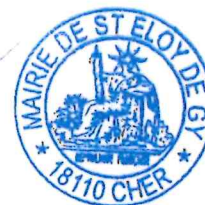
Le Conseil municipal a élu comme correspondant défense :

Monsieur Olivier de BRIE

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_10

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission Environnement – Valorisation du patrimoine**

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Environnement – Valorisation du patrimoine :

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Présidente :

Ludovic MAHÉ

TITULAIRES :

Laurence COCQ
Yannick MARTIN
Angélique HUET
Marie CALURAUD
Gueric NEVEU

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_11

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E.legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission Petite enfance – Vie Scolaire-Jeunesse**

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Petite enfance – Vie scolaire-Jeunesse

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Présidente :

Angélique HUET

TITULAIRES :

Christel GOND

Sybille FILIPPI

Lisa HARDOROCK

Marie CALURAUD

Sylvie DENIZOT

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_12

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E.legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission Finances**

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Finances

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Présidente :

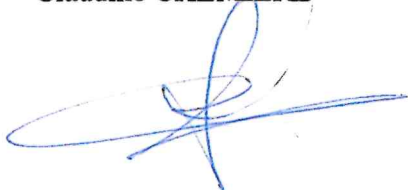
Ludovic MAHÉ

TITULAIRES :

Cyril AUCLIN
Marie CALURAUD
Claudine CHEMIERE
Laurence COCQ
Olivier de BRIE
Sylvie DENIZOT
Sybille FILIPPI
Christèl GOND
Lisa HARDOROCK

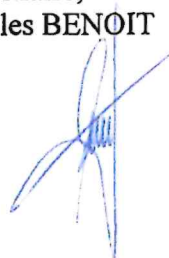
Angélique HUET
Yannick MARTIN
Gueric NEVEU
Denis PEAUDECERF
Dominique PERRAGUIN
Pascal RENARD
Corinne SIONÉ
Régis VAULLERIN

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_13

REÇU EN PRÉFECTURE
Le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Gestion du personnel

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Gestion du personnel

Président :

Gilles BENOIT

TITULAIRES :


Ludovic MAHÉ
Angélique HUET
Dominique PERRAGUIN
Claudine CHEMIERE

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_14

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION
24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE
24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Informatique-Téléphonie-Bureautique

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Informatique-Téléphonie-Bureautique

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président

Ludovic MAHÉ

TITULAIRES :

Régis VAULLERIN

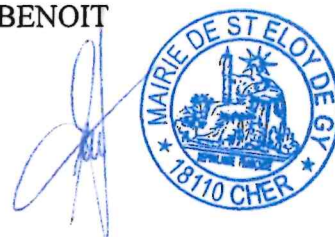
Denis PEAUDECERF

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_15

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission Urbanisme - PLUI**

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Urbanisme - PLUI

Président :

Gilles BENOIT

TITULAIRES :

Cyril AUCLIN

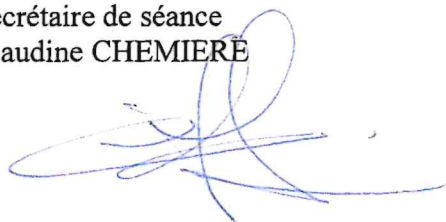
Ludovic MAHÉ

Angélique HUET

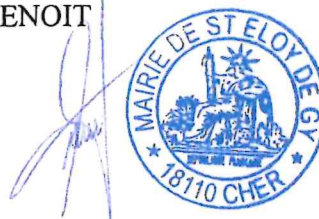
Dominique PERRAGUIN

Claudine CHEMIERE

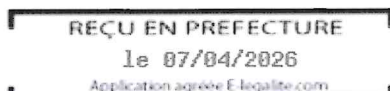
Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_16



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION
24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE
24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 18
VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Révision des listes électorales

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Révision des listes électorales

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président :

Sybille FILIPPI

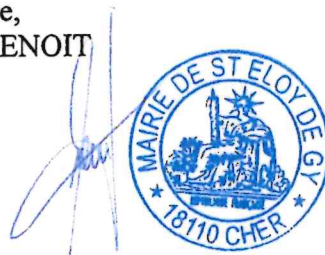
TITULAIRES :

Pascal RENARD
Laurence COCQ
Yannick MARTIN
Marie CALURAUD

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_17

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/04/2026
Application agréée E.legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Commission Travaux Bâtiments - Sécurité – Energie**

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission travaux Bâtiments – Sécurité – Energie - :

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président :

Dominique PERRAGUIN

TITULAIRES :

Régis VAULLERIN

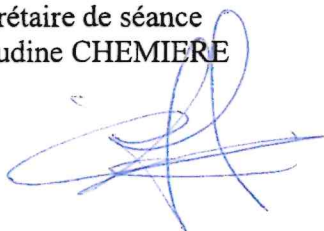
Laurence COCQ

Yannick MARTIN

Olivier de BRIE

Denis PEAUDECERF

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_18

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-D310326_18-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION
24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE
24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19
PRÉSENTS : 18
VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Travaux Voirie - Sécurité

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission travaux Voirie – Sécurité :

Président :

Gilles BENOIT

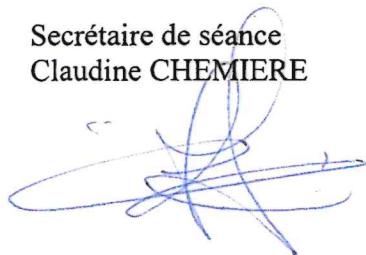
Vice-Président :

Dominique PERRAGUIN

TITULAIRES :

Pascal RENARD
Cyril AUCLIN
Régis VAULLERIN
Olivier de BRIE
Denis PEAUDECERF

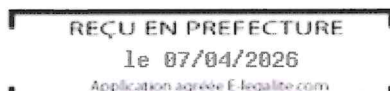
Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_19



99_DE-018-211802061-2026 0331-0310326_19-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christel GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Vie associative

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Vie associative :

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président :

Claudine CHEMIERE

TITULAIRES :

Sybille FILIPPI

Lisa HARDOROCK

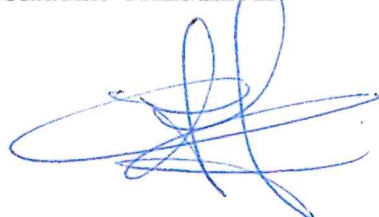
Christel GOND

Yannick MARTIN

Gueric NEVEU

Secrétaire de séance

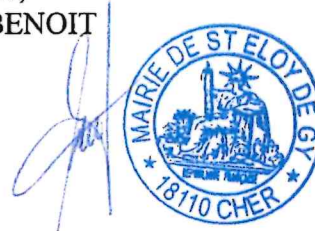
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_20

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_20-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Commission Artisans - Commerçants

Le conseil municipal a élu les membres de la Commission Artisans - Commerçants :

Président :

Gilles BENOIT

Vice-Président :

Claudine CHEMIERE

TITULAIRES :

Pascal RENARD

Sylvie DENIZOT

Corinne SIONÉ

Cyril AUCLIN

Yannick MARTIN

Secrétaire de séance


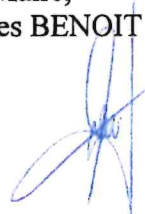
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_21

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_21-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET, Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN, Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK, Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ, Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Délégués au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 88)**

Le conseil municipal a élu comme délégués au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18) :

TITULAIRE :

Régis VAULLERIN

SUPPLEANT :

Cyril AUCLIN

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_22

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Délégués au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire -**

Le conseil municipal a élu comme délégués au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire :

TITULAIRES :

Angélique HUET
Marie CALURAUD

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_23

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-016-211802061-20260331-0310326_23-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Délégués à la Fédération Nationale des Communes Forestières -

Le conseil municipal a élu comme délégués à la Fédération Nationale des Communes Forestières :

TITULAIRE :

Ludovic MAHÉ

SUPPLEANTE :

Claudine CHEMIERE

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_24

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Vote des Taux et Taxes communales

Le Conseil Municipal, précise que les assiettes décidées par l'Etat ont subi une augmentation, de 3,362% pour le foncier bâti, après avoir délibéré, à l'unanimité vote le taux des taxes locales, à savoir :

- Foncier bâti **38,97 % dont taux départemental 19,72 %**
- Foncier non bâti **37,10 %**
- Taxe d'habitation **15,35 % (résidences secondaires)**

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026.
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_26

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 12

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Vote des subventions aux associations**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer en 2026, aux associations, un montant global, de subventions de **8 200,00 €** dit que ce montant sera inscrit à l'article 65748 et réparti comme suit :

Afin qu'il n'y ait pas conflit d'intérêt, les personnes membres du bureau d'une association n'ont pas pris part au vote :

Messieurs Gilles BENOIT et Régis VAULLERIN pour le CYCLO Détente Saint Eloy
Monsieur Olivier DE BRIE pour les AMIS DE L'EGLISE
Madame Marie CALURAUD pour l'APE
Madame Angélique HUET pour TENIS CLUB
Madame Lisa HARDOROCK pour JUMALIA
Monsieur Gueric NEVEU pour l'ASSOS.SPORTIVE

Associations	Subvention 2026
A.D.M. R	125,00
ASSO.des Amis de la Bibliothèque	240,00
A.P.E.Amicale pour les enfants	800,00
ASSO.SPORTIVE	950,00
AMICALE CHASSE PECHE	400,00
Chorale "Atout Bout de Chant"	460,00
CONFRERIE DE ST ELOI	240,00
COOP SCOLAIRE	700,00
CYCLO Détente ST ELOY	260,00
ASSO.FOYER SOCIO-EDUCATIF	50,00

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-018-211802061-20260331-0310326_27-

GYM.VOLONTAIRE	310,00
PREVENTION ROUTIERE	35,00
SAINTELOISIRS	930,00
TENNIS CLUB (TCE)	390,00
AS SPORTIVE COLLEGE	50,00
USEP	50,00
RASED	246,00
S.B.P.A.	803,50
AMIS DE L'EGLISE	250,00
AIDE et PRESENCE	125,00
JUMALIA	250,00
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine	50,00
Assos. Compagnie CURA	100,00
AUTRES	260,50
TOTAL	8 200,00 €

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE

Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_27

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : **Médecine du travail**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail, notamment ses dispositions relatives à la surveillance médicale des agents territoriaux,

Considérant l'obligation pour la commune d'assurer le suivi médical professionnel de ses agents,

Considérant la nécessité d'adhérer à un organisme de médecine du travail afin de répondre à cette obligation réglementaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

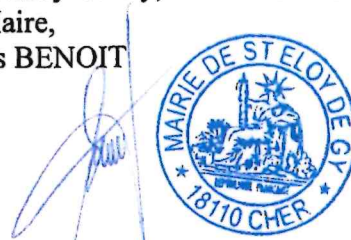
- **DÉCIDE** d'adhérer APST 18 à compter du 1^{er} mai 2026,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion ainsi que tout document afférent,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_28

REÇU EN PREFECTURE
Le 07/04/2026
Application agréée E-legalite.com

99_DE-016-211802061-20260331-0310326_28-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guerric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDECERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Création poste adjoint technique à temps complet

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mai 2026

L'agent sera rémunéré comme **adjoint technique suivant la grille indiciaire**

Les missions de l'agent :

Entretien du domaine public : -bâtiments communaux

-espaces verts

-assainissement

-diverses missions d'utilité publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-Décide à l'unanimité de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet

Secrétaire de séance


Claudine CHEMIERE



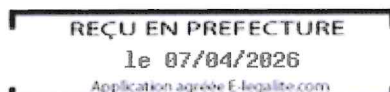
Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026

Le Maire,

Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 07-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 07-04-2026
D 31.03.26_29



99_DE-018-211802061-20260331-0310326_29-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Guericc NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 17

VOTANTS : 17

Absent :

Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

*Remplace la délibération D310326_25 du 07 avril 2026
Suite à une erreur matérielle.*

Objet de la délibération : **Vote du CFU**

Président de séance : Ludovic MAHÉ (*1^{er} Adjoint*) est élu
Monsieur le Maire Gilles BENOIT se retire

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités locales (CGCT)

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice [année],

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion,

Considérant qu'il retrace l'exécution budgétaire en dépenses et en recettes de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Article 1 :

Approuve le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025.

Article 2 :

Arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous.

Investissement

Déficit reporté	2 525,63	Excédent reporté	
Dépenses	1 235 218,80	Recettes	997 762,09
Total	1 237 744,43		997 762,09
Résultat cpt 001	-239 982,34		
	Restes à réaliser		
Dépenses	540 000,00	Recettes	542 000,00
Besoin financement	237 982,34	Résultat exercice	-237 456,71

Fonctionnement

		Excédent reporté	525 869,31
Dépenses	1 304 855,70	Recettes	1 432 681,08
Total	1 304 855,70		1 958 550,39
Résultat à affecter	653 694,69	Résultat exercice	127 825,38

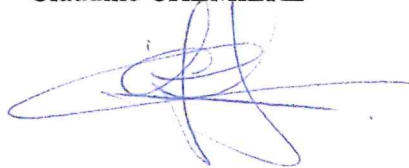
Affectation des résultats

Investissement	Cpt 1068	237 982,34
Virt de la section Fonct.	Chapitre 021	187 430,60
Fonctionnement	Chapitre 002	415 712,35

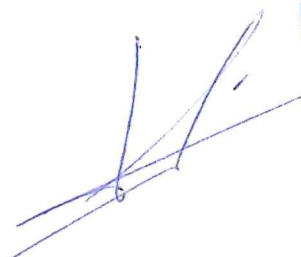
Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

-approuve l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIÈRE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 07 avril 2026
Le Maire adjoint,
Ludovic MAHÉ



Diffusion sur le site internet de la commune le 09-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 09-04-2026
D 31.03.26_30

REÇU EN PREFECTURE
Le 09/04/2026
Application agréée E.legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE SAINT ELOY DE GY

SÉANCE DU 31 MARS 2026

DATE DE CONVOCATION

24 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 31 mars à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de :

DATE D’AFFICHAGE

24 Mars 2026

Monsieur Gilles BENOIT, Maire

Étaient présents : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Angélique HUET,
Dominique PERRAGUIN, Claudine CHEMIERE, Cyril AUCLIN,
Marie CALURAUD, Olivier DE BRIE, Sybille FILIPPI, Lisa HARDOROCK,
Yannick MARTIN, Gueric NEVEU, Pascal RENARD, Corinne SIONÉ,
Régis VAULLERIN, Sylvie DENIZOT, Denis PEAUDE CERF, Christèl GOND

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 19

Absent :

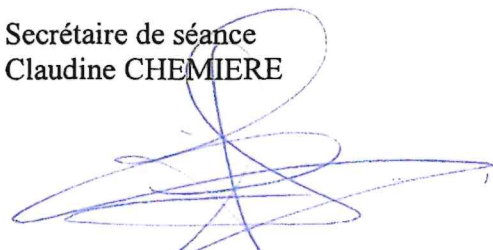
Absents avec pouvoir : Laurence COCQ pouvoir à Gilles BENOIT

Objet de la délibération : Délégués aux commissions communautaires

Le conseil municipal a élu les membres des Commissions :

Commissions communautaires	Noms	Observations
Finances	Dominique PERRAGUIN	1 titulaire
Personnel	Gilles BENOIT (T)-Dominique PERRAGUIN (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
Economie	Dominique PERRAGUIN	1 titulaire
Communication	Ludovic MAHÉ (T)- Cyril AUCLIN (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
Culture - Lecture publique	Claudine CHEMIERE (T)-Marie CALURAUD (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
Tourisme	Claudine CHEMIERE (T)-Pascal RENARD (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
Voirie - Bâtiments	Dominique PERRAGUIN	1 titulaire
SPANC	Gilles BENOIT	1 titulaire
Urbanisme - Fibre	Gilles BENOIT (T)-Cyril AUCLIN (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
Environnement	Ludovic MAHÉ (T)-Yannick MARTIN (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
Enfance - Petite enfance - Jeunesse - Sport	Angélique HUET (T)-Lisa HARDOROCK (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)
CIAS	Claudine CHEMIERE (T)-Sylvie DENIZOT (S)	1 titulaire + 1 suppléant(e)

Secrétaire de séance
Claudine CHEMIERE



Fait à Saint-Eloy-de-Gy, le 09 avril 2026

Le Maire,
Gilles BENOIT



Diffusion sur le site internet de la commune le 09-04-2026
Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture le 09-04-2026
D 31.03.26_31

